

**Accord-cadre entre
L'Institut de l'Engagement,
La Conférence des grandes écoles et la Conférence des Présidents d'Université**

Entre :

L'Institut de l'engagement,
Dont le siège est 115 boulevard Richard Lenoir, 75011 PARIS
Représenté par son Président, Monsieur Martin Hirsch

D'une part,

La Conférence des Présidents d'Université
Dont le siège est 103 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris
Représentée par son Président, Monsieur Gilles Roussel
Dénommée ci-après « CPU »,

Et

La Conférence des grandes écoles
Dont le siège est 11 rue Carrier-Belleuse, 75015 Paris
Représentée par sa Présidente, Madame Anne-Lucie Wack
Dénommée ci-après « CGE »,

Préambule :

La Conférence des grandes écoles (CGE) est une association loi 1901 qui comprend 265 membres dont 226 Grandes écoles (ingénieur, management, architecture, design, institut d'études politiques...) toutes reconnues par l'État, délivrant un diplôme de grade master.

L'admission à la CGE se fait sur des critères exigeants portant sur la structure, les modalités de recrutement, l'approche pédagogique, l'ouverture internationale, le lien avec l'entreprise, l'accompagnement des étudiants et la nature des diplômes.

La CGE valorise l'expertise collective de ses membres et le rôle des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'assure du respect de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). La CGE est attachée à la valorisation des parcours civiques et de l'engagement étudiant.

La Conférence des présidents d'université (CPU) rassemble les dirigeants des 73 universités de notre pays, ainsi que ses 3 universités de technologie, 3 instituts nationaux polytechniques, 4 écoles normales supérieures, plusieurs grands établissements et l'ensemble des communautés d'universités et établissements. La CPU compte ainsi 130 membres, sur l'ensemble du territoire national, et représente, grâce à ses liens avec les organismes et écoles, la plus grande part des forces d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation françaises. Représentant plus d'1.5 million d'étudiants, la CPU est, depuis plus de 40 ans, force de proposition et de négociation sur toutes les questions universitaires auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de partenaires économiques et sociaux et d'institutions territoriales, nationales, et internationales. La CPU a de plus un rôle croissant envers la société et le grand public, afin de mieux faire connaître les universités, leurs débouchés et réussites, et les apports

que doit permettre la recherche de haut niveau qui y est conduite, dans tous les champs de la connaissance. La CPU est engagée depuis de nombreuses années sur la promotion et la valorisation de l'engagement étudiant, dans et hors de l'université.

L'Institut de l'Engagement, association loi 1901, repère des jeunes pour leur potentiel et la qualité de leur projet, à l'issue d'une mission d'intérêt général (Service Civique, Service Volontaire européen, Volontariat de Solidarité internationale ou équivalent). Il valorise leur engagement et les accompagne dans leur reprise de formation, la recherche d'emploi ou la création d'activité pour leur permettre de se construire un avenir à la hauteur de leur potentiel. Il les soude en une promotion riche de sa diversité.

L'Institut de l'Engagement est la première initiative structurée de valorisation de l'engagement et des parcours civiques en France. Il mobilise autour de son action 300 partenaires et près de 2000 bénévoles chaque année. En valorisant l'engagement, avec ses partenaires, l'Institut forme une nouvelle génération de jeunes responsables, porteurs des valeurs d'engagement et de citoyenneté.

L'Institut accompagne 700 jeunes par an dont près de 70% en reprise de formation. Il compte aujourd'hui 150 établissements d'enseignement partenaires dont une quinzaine d'Universités et une trentaine de Grandes écoles. Avec le soutien de la CPU et de la CGE l'objectif est de doubler le nombre d'Universités et de Grandes écoles partenaires.

Objectifs :

La CGE, la CPU et l'Institut de l'Engagement partagent les objectifs de soutien à la réalisation des projets professionnels des jeunes et de promotion de l'action civique et citoyenne.

La CGE, la CPU et l'Institut de l'Engagement s'engagent à construire les partenariats et actions communes qui contribueront à l'atteinte de ces objectifs.

La CGE et la CPU communiqueront auprès de leurs membres (dont certains sont déjà partenaires de l'Institut de l'Engagement) sur l'intérêt de ces partenariats et les inviteront à s'y joindre.

Ces partenariats permettront d'ouvrir aux lauréats de l'Institut des parcours de formation au sein des établissements membres de la CGE et de la CPU. Ils permettront aux établissements de la CGE et de la CPU de diversifier leurs recrutements et de dynamiser la vie civique et citoyenne au sein de leurs campus.

Durée de l'accord-cadre :

La présente convention prend effet dès sa signature, après approbation par les instances délibératives de chacune des parties. Elle est établie pour une durée de 4 ans, renouvelable par tacite reconduction. Chacune des Parties pourra y mettre fin par lettre recommandée avec accusé de réception sous réserve du respect d'un préavis de quinze jours.

Fait à Paris, le 28 octobre 2018

Pour la CGE, le délégué général

Philippe Régimbart

Pour la CPU, le président de la commission
vie étudiante

Mathias Bernard

Pour l'Institut de l'Engagement, le président
Martin Hirsch